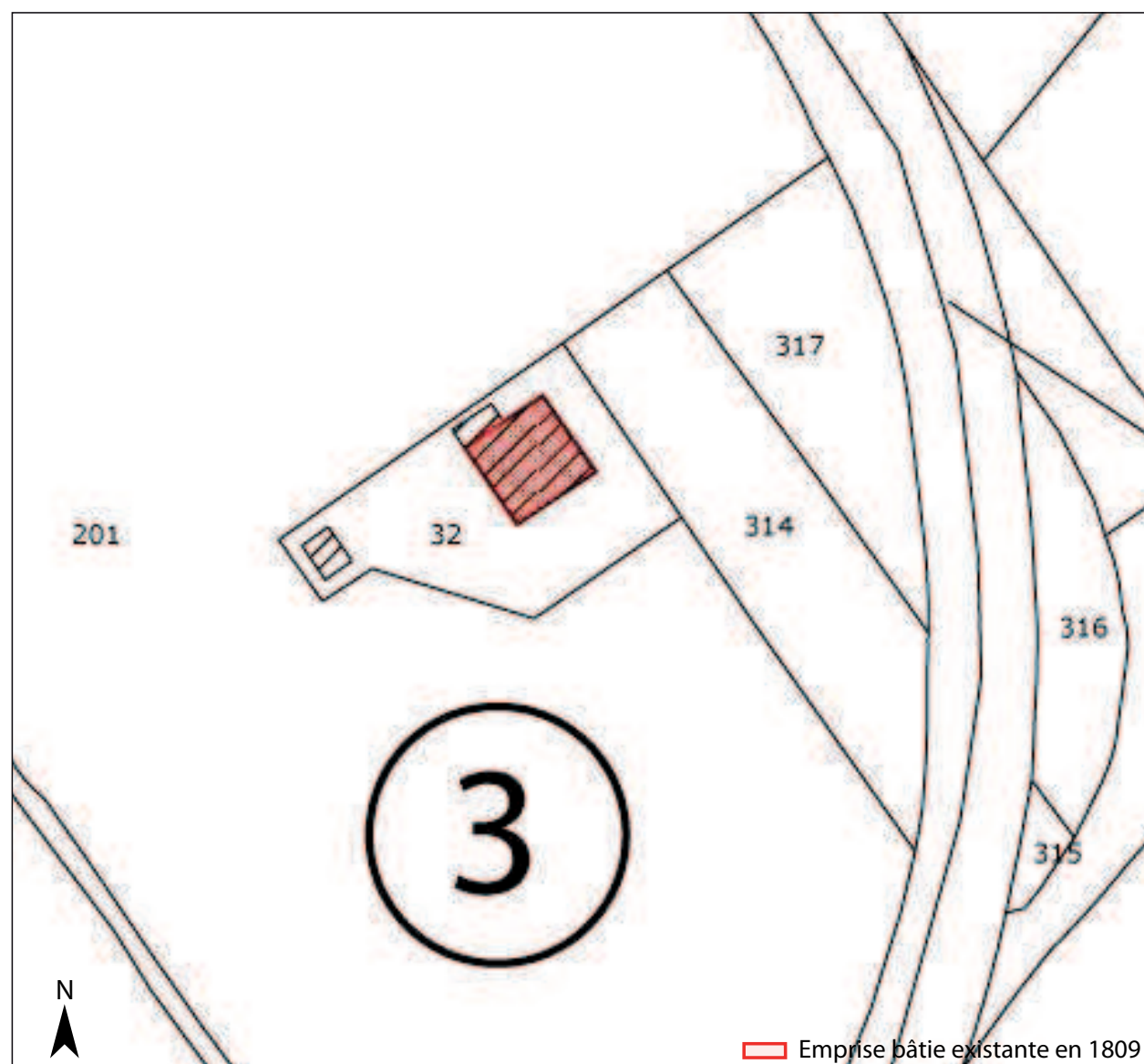


BASTIDES DE CATEGORIE 2
Cartographie

BASTIDE n°03 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AC 32
Lieu-dit : Les Moulins
Zone PLU : A
Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non
Site archéologique à proximité : Non
Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant
Enjeux liés à l'activité agricole :
Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., existant en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud-Ouest. Bastide au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade est : peu ouverte

Façade ouest : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Entrée marquée par deux cyprès

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits / Génoise à un rang

Menuiseries bois

Tuile canal en couverture / Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Indépendantes

Destination

Cochonnier

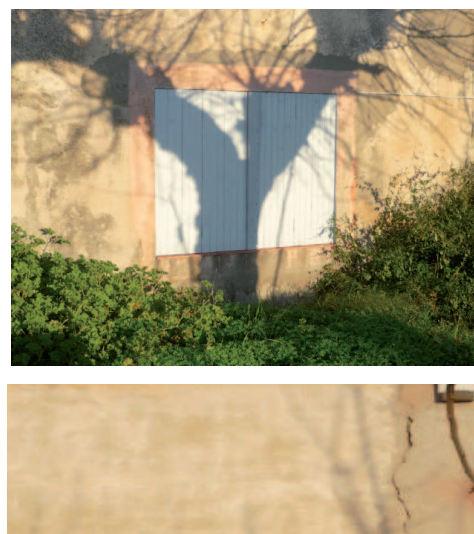
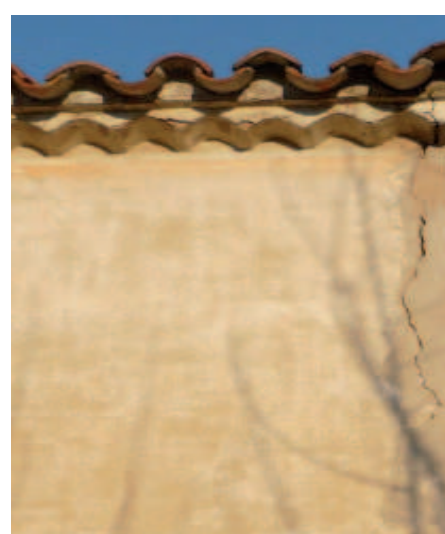
Contexte paysager : intéressant

Vignes, cyprès, mûriers

Activités agricoles



BASTIDE n°03 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Les Moulins

Enjeux patrimoniaux

Cette bastide est de forme carrée. La construction abrite sous le même toit la partie habitation et les dépendances agricoles. L'habitation s'ouvre au sud sur une petite esplanade plantée de deux mûriers dont le feuillage fait ombrage l'été. La toiture est en tuile canal avec une génoise maçonnée à un rang. Les ouvertures en façade sont positionnées de façon aléatoire. Une sorte de auvent marque et protège l'entrée. Les dépendances donnent sur l'Est de la construction. La façade nord est presque aveugle. Toutes les façades sont enduites dans une teinte ocre rosée. Les menuiseries sont blanches avec la porte d'entrée vert anglais. Les volets sont en bois mais de mauvaise facture. La façade comportait des modénatures peintes en trompe-l'oeil : génoise, encadrement et chaînages d'angle. Le soubassement est plus foncé que le reste de la façade.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la toiture en tuiles canal, et le rang de génoise.
- Remplacer les menuiseries bois qui sont en mauvais état.
- Conserver les enduits, retrouver les décors peints.
- Eviter la couleur blanche pour les menuiseries, préférer les teintes chaudes ocre jaune ou rouge ou les teintes froides comme les gris bleu ou les gris vert.
- Supprimer le auvent sur la porte d'entrée, le remplacer éventuellement par une marquise en ferronnerie
- retrouver les dimensions des ouvertures d'origine.

Enjeux paysagers

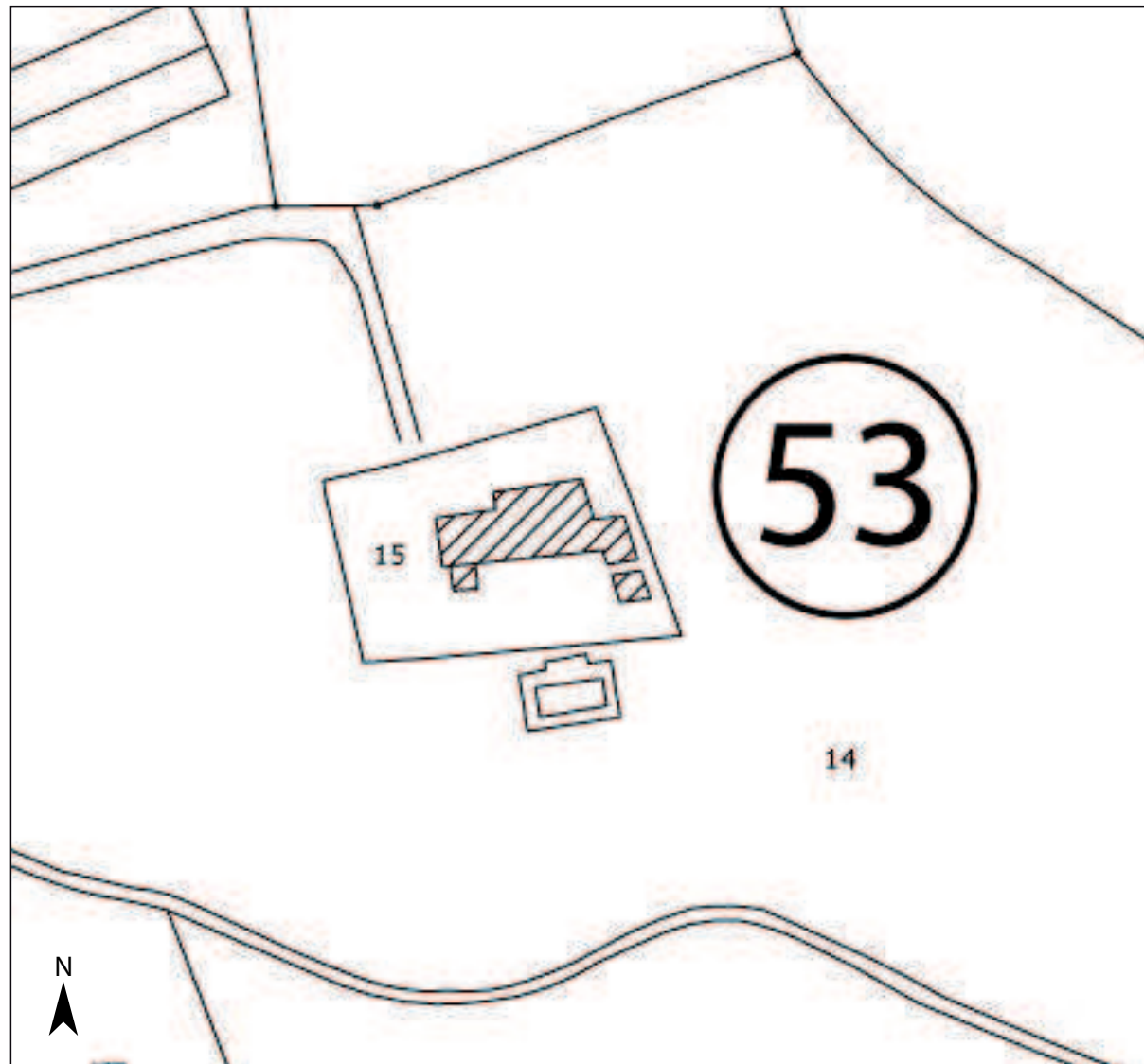
Cette petite bastide à plan carré est située en bord de route à l'entrée de la commune. L'entrée de la propriété est d'une grande simplicité, marquée par la présence de deux cyprès qui bordent le chemin d'accès en terre battue. La maison est implantée dans les vignes. Au sud, deux mûriers protègent la façade du soleil en été. Sans doute un jardin potager devait être cultivé devant la maison.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la simplicité de l'entrée de la propriété et du chemin
- Préserver si possible les vignes situées autour de la maison
- Préserver les mûriers situés à proximité du bâti
- Conserver la présence d'arbres fruitiers dans le jardin
- Conserver l'aspect naturel des limites de la propriété, éviter la pose de clôtures qui refermeraient le paysage

BASTIDE n°53 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AE 15

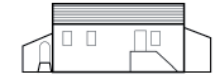
Lieu-dit : Propriété Bonifay

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : n°18

Nom et nature : "Pampelonne 1", Traces d'occupation Gallo-Romaine



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide à pignons, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : fermée

Façade sud : ouverte avec terrasse

Accès et aménagements extérieurs

Terrasse et treille côté façade nord

Terrasse et auvent côté façade sud

Accès par un chemin en terre

Jardin avec arbustes cloturé

Matériaux, enduits, détails et toiture

Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture

Toitures à 2 pans et appentis

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées

Destination

Cochonnier, remise

Contexte paysager : intéressant

Mimosas, mûriers, palmier

Activités agricoles

Parcelles de vignes en cours d'arrachage

BASTIDE n°53 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine bâti et paysager

Propriété Bonifay

Enjeux patrimoniaux

La propriété est constituée de plusieurs bâtiments adossés au bâtiment principal, elle a subi de nombreuses modifications. La construction présente une grande simplicité de forme, la bastide est implantée dans les vignes. La façade au nord est presque aveugle, avec l'adjonction de deux appentis qui modifient le caractère de la construction.

**Une dépendance est adossée au pignon est, un mur protège le jardin au sud. Enjeux patrimoniaux
Préserver cet ensemble bâti d'une grande simplicité implanté dans les vignes et qui caractérise le patrimoine local.**

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la toiture en tuiles canal et les génoises
- Préserver la composition de la façade principale et la proportion des ouvertures
- Préserver les enduits à la chaux aérienne sur l'ensemble des façades
- Conserver les menuiseries en bois peint et les volets à persiennes, éviter les menuiseries PVC et aluminium
- Remplacer les portes-fenêtres du RDC à tout petits carreaux
- Préserver la caractère rural des façades des dépendances
- Dans la mesure du possible, restaurer la façade nord qui a perdu son identité

Enjeux paysagers

Cette bastide était implantée au milieu de vignes qui ont été arrachées pour laisser place à de la prairie. La bastide n'est pas clôturée, elle est simplement entourée par un jardin d'agrément et un potager qui forment un écrin de verdure et protègent la maison des vents dominants.

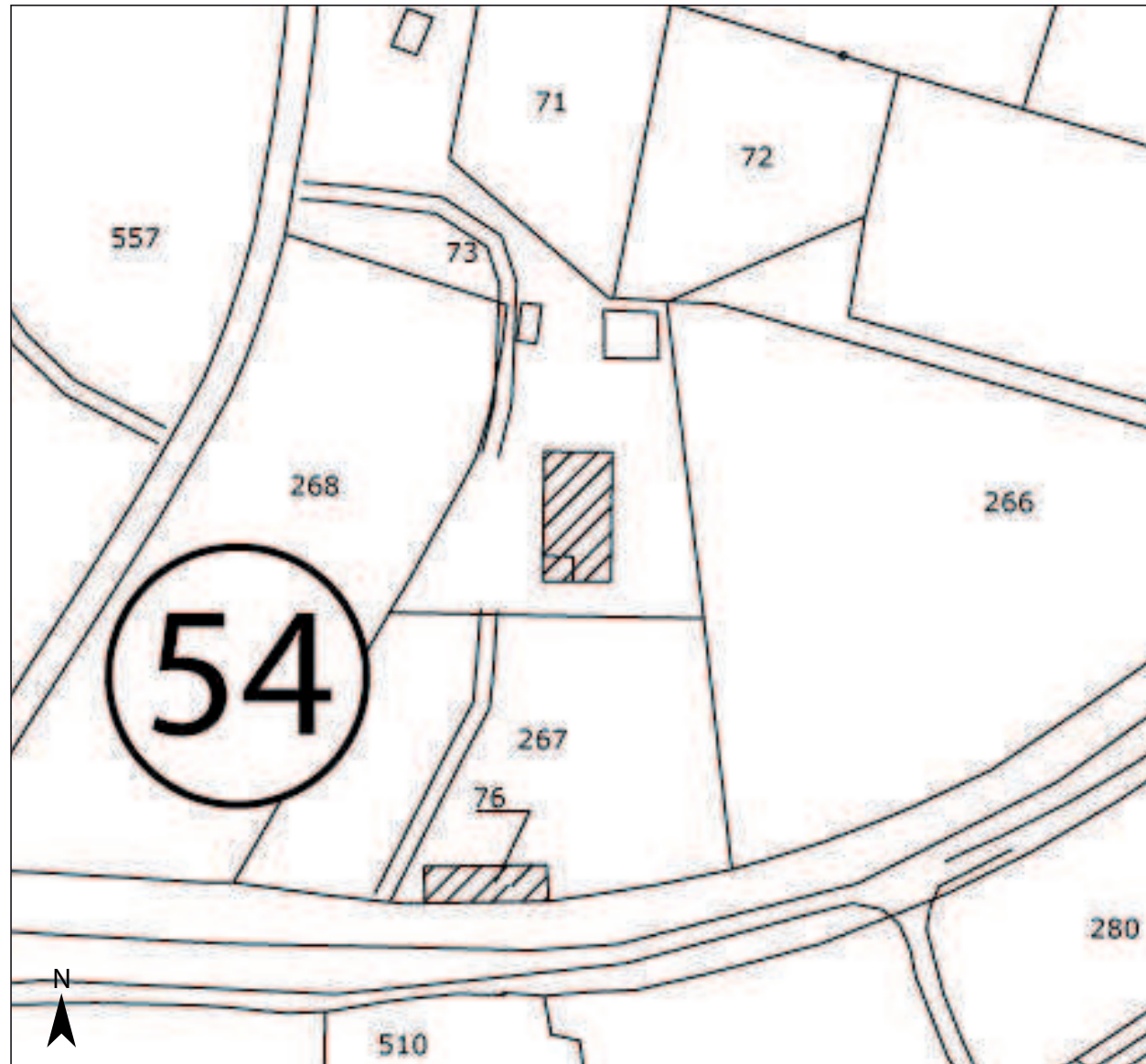
A mettre en valeur et à préserver

- Préserver le jardin d'accompagnement et les arbres qui le constituent.
- Reconstituer le paysage d'origine en replantant les vignes si caractéristiques du paysages Ramatuellois



BASTIDE n°54 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : BC 76 / 257

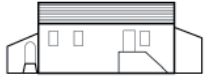
Lieu-dit : Mistral

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Ouest. Bastide simple, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade est : fermée

Façade ouest : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Jardin planté clos de murs et de haies

Matériaux, enduits, détails et toiture

Tuiles canal et tuiles mécaniques en couverture

Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Indépendantes

Destination

Cuvages

Contexte paysager : intéressant

Vignes, pin parasol

Activités agricoles

BASTIDE n°54 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Mistral

Enjeux patrimoniaux

La construction intéressante ici est constituée du long bâtiment d'une grande simplicité de forme et bordant la route. Il s'agit des anciens cuvages de la propriété viticole. Ce long bâtiment en rez de chaussée plus grenier présente un certain intérêt architectural. La façade s'ouvre au nord par de grandes portes charretières, un escalier en pignon permet d'accéder au dessus du pressoir. La toiture est en tuiles mécaniques sans génoise. Les seules ouvertures sont des portes de granges et une petite fenêtre en façade pignon. Les façades sont enduites. Les volets et les portes de granges sont peint en bleu gris ou blanc

A mettre en valeur et à préserver

- Réhabiliter cette construction qui longe et accompagne la route.
- Conserver les toitures en tuiles mécaniques
- Préserver la proportion des ouvertures d'origine et l'irrégularité de la composition de la façade
- Préserver les menuiseries en bois peint (portes, fenêtres et volets)

Enjeux paysagers

Longé par la route des plages, cet ensemble bâti participe au paysage Ramatuellois. Deux beaux pins parasol accompagnent le bâtiment. Le chemin d'accès est en terre battue. La propriété n'est pas clôturée.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la simplicité des abords en prairie.
- Préserver les bandes enherbées le long de la route départementale.
- Préserver les magnifiques pins parasol qui annoncent la construction.
- Eviter la mise en place de clôtures qui refermeraient le paysage.

BASTIDE n°58 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AS 360

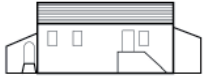
Lieu-dit : Les Tournels

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Plus de vignes autour de la maison. Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole, même si les propriétaires cultivent encore 8 ha de vignes

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide simple, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade Nord : fermée

Façade Sud : ouverte avec treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Treille côté façade sud

Haie et cannes de Provence

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux

Encadrement porte de remise en brique

Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture / Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Associée / Indépendante

Destination

Remise, cabanon

Contexte paysager : intéressant

Mûriers, olivier, cannes de Provence, vignes, pinède

Activités agricoles

8 ha de vignes, dont 5 en AOC

Domaine dans la même famille depuis 3 générations

BASTIDE n°58 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Les Tournels

Enjeux patrimoniaux

Cette bastide était implantée dans les vignes. Elle présente une architecture caractéristique de cette typologie de maison avec une partie habitation et une partie grange sous le même toit. Elle présente une terrasse au sud accompagnée d'une treille plantée. Les proportions des ouvertures de la façade nord ont été modifiées, les façades pignon ont été ouvertes. Par contre la façade sud a gardé toute ses caractéristiques et proportions d'origine, les menuiseries sont à petits bois, les volets sont à persiennes, la partie grange n'a pas subi de modification. L'ensemble des façades sont enduites.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver les caractéristiques de la façade sud et retrouver si possible les caractéristiques de l'architecture traditionnelle sur les autres façades.
- Conserver la toiture en tuiles canal et le rang de génoise
- Conserver les menuiseries en bois (porte, fenêtre et volet)
- Conserver impérativement la porte de grange
- Préserver les enduits de façade
- Conserver la terrasse et la treille au sud

Enjeux paysagers

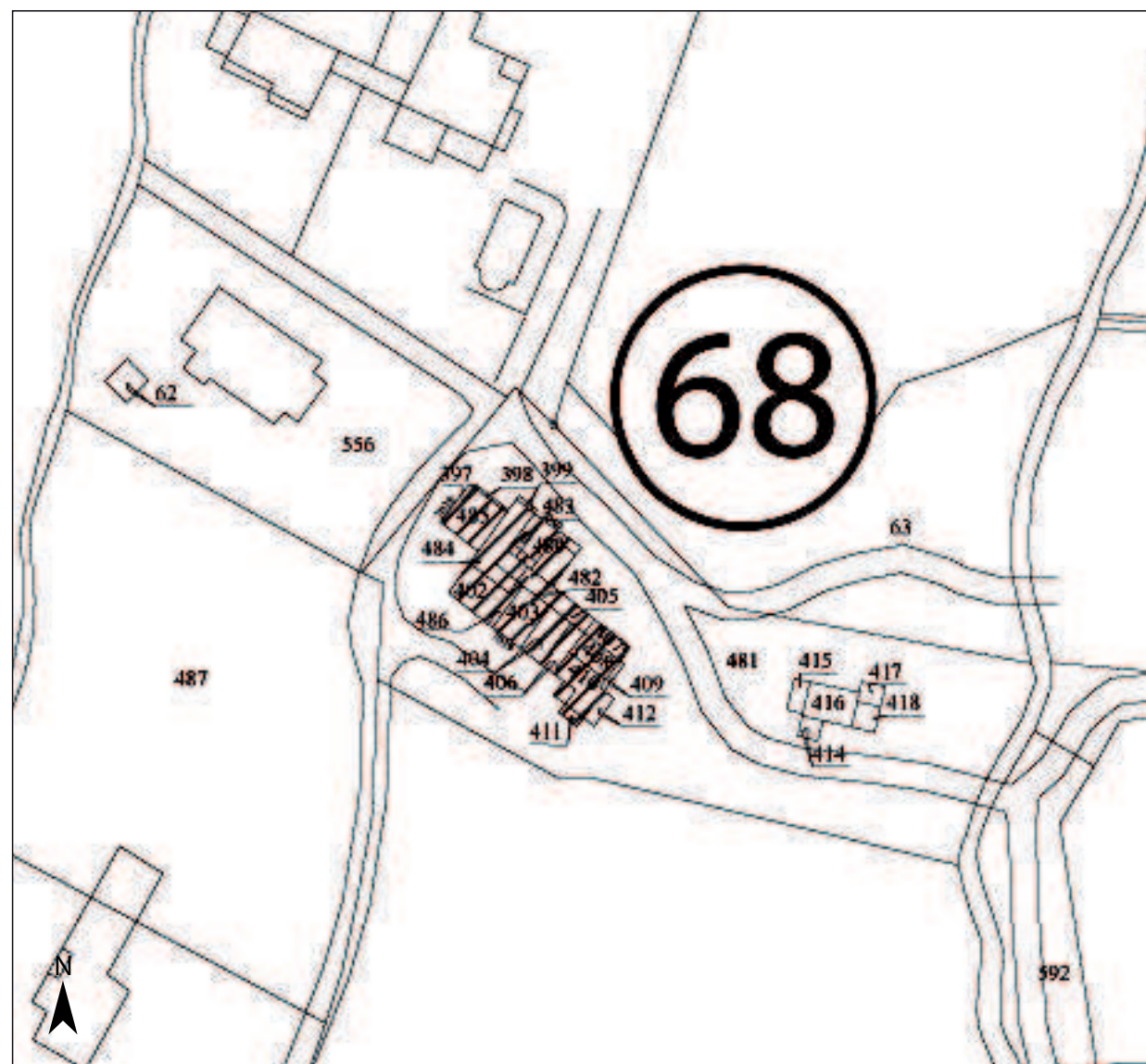
La bastide était implantée dans les vignes, un chemin de terre permet d'y accéder. L'accompagnement paysager est constitué d'un bosquet de cannes de Provence, de plusieurs oliviers, d'une treille et les deux jeunes mûriers plantés devant la terrasse pour favoriser l'ombre l'été en même temps que de servir de réserve de nourriture pour les vers à soie.

A mettre en valeur et à préserver

- Conserver la simplicité des accès et éviter la mise en place de clôtures
- Préserver et entretenir le bosquet de cannes de Provence en guise de séparation depuis la route
- Entretenir les oliviers et les autres arbres fruitiers
- Préserver le bougainvilliers sur la façade sud ainsi que la simplicité de la treille

BASTIDE n°68 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AN 404/405/406/408/409/410/411/412

Lieu-dit : Le Jas d'Alexis

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.
Transformés en logement.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809 (pierre gravée 1823)

Orientation et famille architecturale

Sud-Ouest. Bastide simple, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade Nord-est : fermée

Façade Sud-ouest : ouverte avec treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Treille et terrasse côté façade sud

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux / Encadrements des baies en brique

Génoise à un rang

Tuiles canal et tuiles mécaniques en couverture

Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Indépendantes

Destination

Cabanon

Contexte paysager : intéressant

Vignes, figuier

Activités agricoles

BASTIDE n°68 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Le Jas d'Alexis

Enjeux patrimoniaux

La propriété est constituée de plusieurs bâtiments alignés et mitoyens les uns des autres et d'une ruine. L'ensemble a été remanié pour accueillir de nouvelles habitations. La construction présente cependant une grande simplicité de forme. Elle est implantée dans un paysage de vignes.

La façade au nord est presque aveugle, le pignon Est a été modifié avec la création de nouvelles ouvertures dont les proportions ne respectent pas l'architecture traditionnelle locale. Les toitures sont en tuiles canal. Certaines parties de façades sont à pierres vues noircies par les intempéries, les façades les moins exposées laissent apparaître des traces d'enduit ocre jaune, d'autres ont été recouvertes d'un enduit ciment peint. Certains encadrements de baies sont en brique avec des linteaux cintrés.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver cet ensemble bâti d'une grande simplicité implanté dans les vignes et qui caractérise le patrimoine local.
- Conserver les toitures en tuiles canal avec un rang de génoise
- Préserver ou retrouver les proportions des ouvertures d'origine et l'irrégularité de la composition de la façade
- Conserver les menuiseries en bois peint (portes, fenêtres et volets)
- Nettoyer les façades noircies, retrouver les enduits à la chaux colorés avec des sables ou des terres sur les façades enduites

La réhabilitation de la ruine peut être envisagée dans le respect du patrimoine bâti traditionnel.

Enjeux paysagers

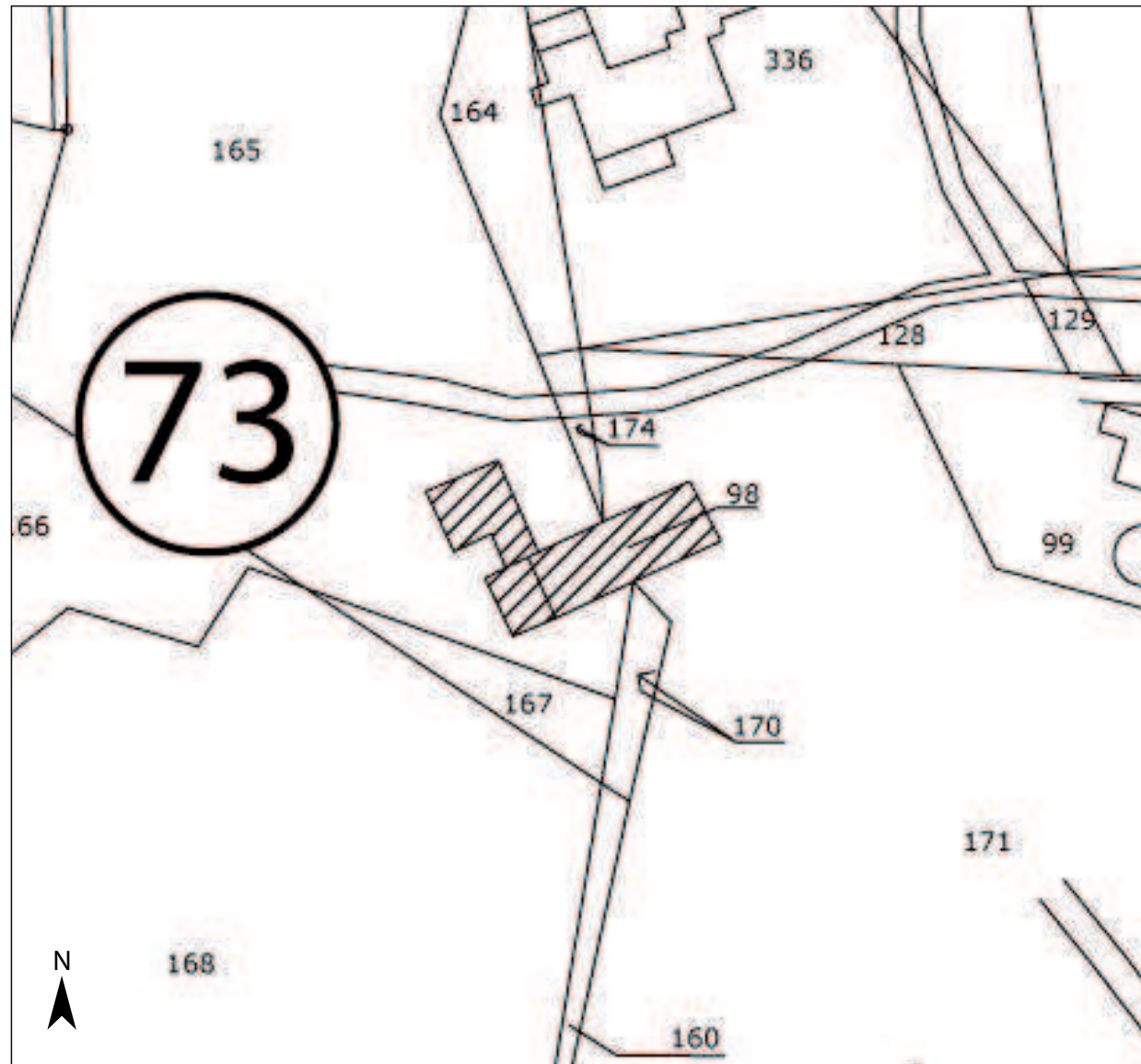
Cet ensemble bâti est implanté dans un paysage de vigne et bordé de plantations d'accompagnement : platane, cyprès, figuiers et haies arbustives. le chemin d'accès est en terre battue

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver l'accès naturel en terre battue
- Entretenir la végétation d'accompagnement
- Maintenir si possible le paysage de vignes qui entoure l'ensemble bâti

BASTIDE n°73 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : BE 98

Lieu-dit : Saint-André Nord



Zone PLU : Nh

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant

Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide en longueur, dans une pinède

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : fermée

Façade sud : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Jardin planté clos de murs et de haies

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux

Menuiseries bois / Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture

Toitures à 2 pans et appentis

Cadran solaire gravé sur la façade

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées sur le pignon

Destination

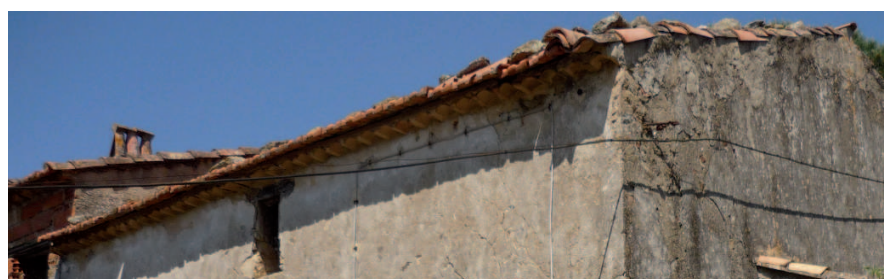
Cochonnier, poulailler

Contexte paysager : intéressant

Olivier, mûriers, pins

Activités agricoles

BASTIDE n°73 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

Saint André Nord

Enjeux patrimoniaux

La bastide comporte plusieurs bâtiments alignés et mitoyens les uns des autres. Elle est constituée d'une partie habitation et de dépendances. Les petites différences de hauteur de toiture rythment la longue façade. La façade arrière est presque aveugle, le pignon Est a été modifié avec la création d'ouvertures. L'ensemble présente une grande simplicité de forme et de volume.

Les toitures sont en tuile canal pour une partie et en tuiles mécaniques pour les autres

A mettre en valeur et/ou à préserver

- Préserver cet ensemble bâti d'une grande simplicité qui caractérise le patrimoine local.
- Conserver la composition actuelle des façades avec une façade arrière presque aveugle.
- Préserver la toiture en tuiles canal avec simplement un rang de génoise. Les tuiles mécaniques peuvent être remplacées par des tuiles canal
- Préserver la dimension des ouvertures traditionnelles
- Préserver Les menuiseries en bois peint (le PVC et l'aluminium sont à éviter), elles devront conserver leur simplicité
- La couleur des menuiseries bois devra être conforme à la palette des couleurs de Ramatuelle.
- Les enduits de façades seront réalisés à la chaux aérienne teintée dans la masse avec des sables colorés ou avec des terres colorantes.
- Préserver le cadran solaire situé sur la façade des dépendances

Enjeux paysagers

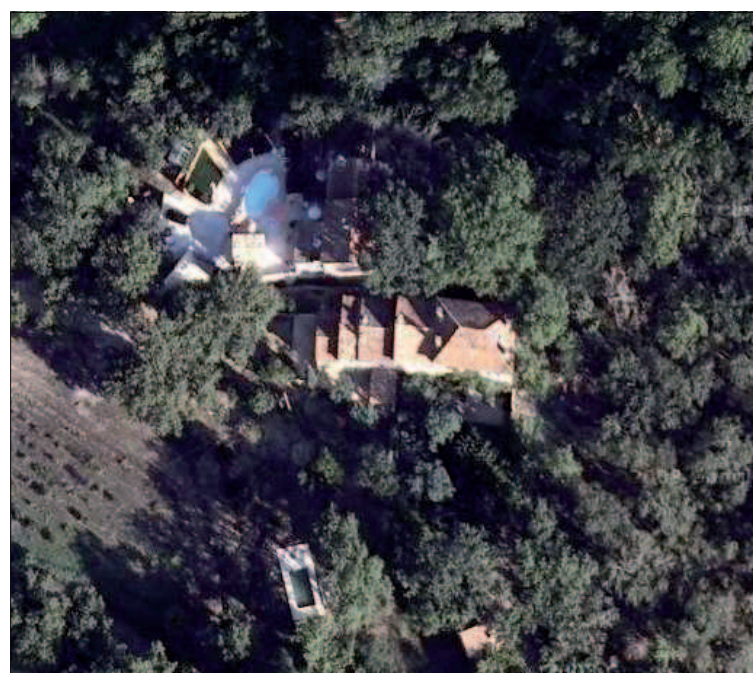
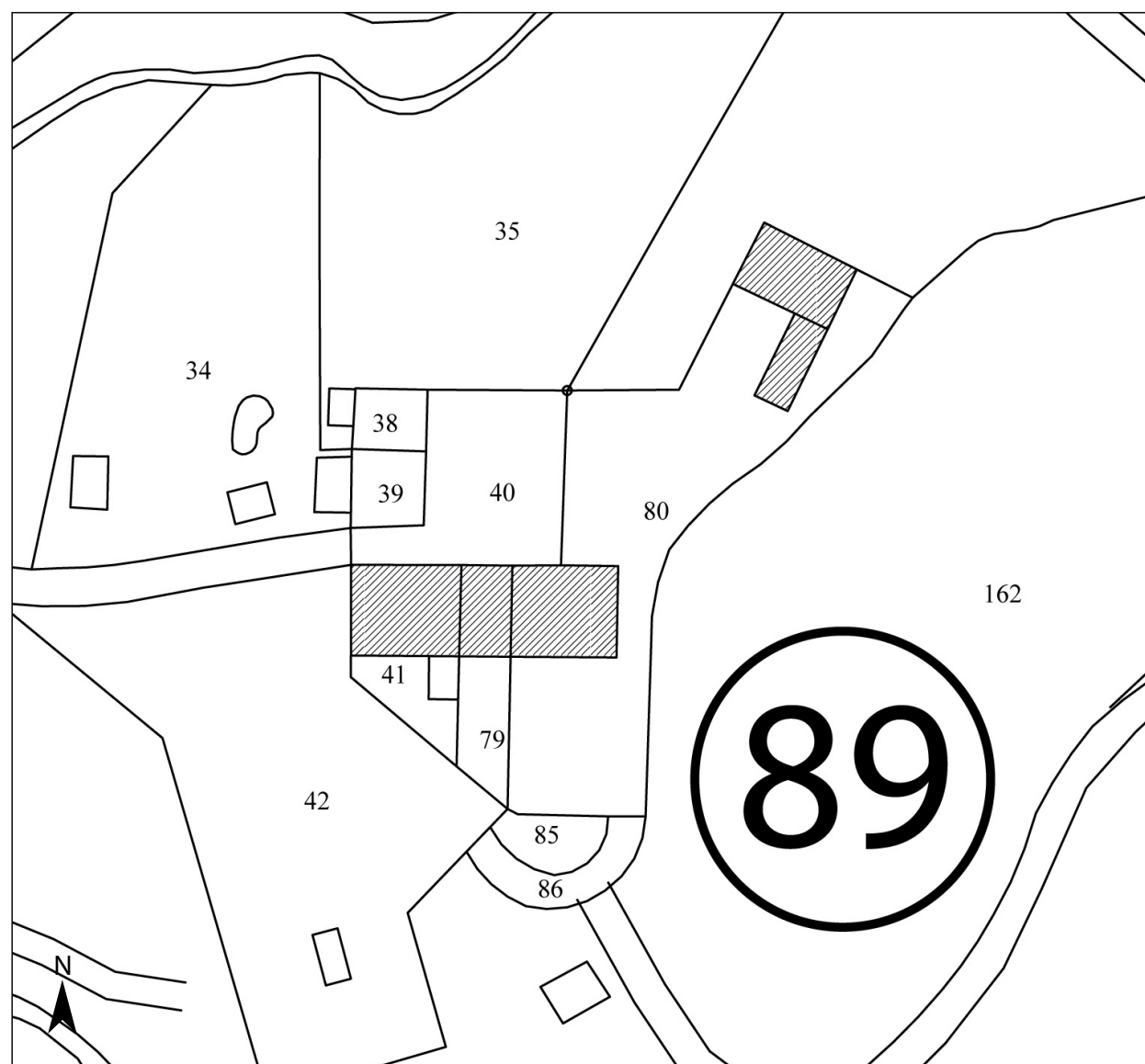
Cette petite bastide est implantée dans un vallon constitué d'une oliveraie. Un jardin clos accompagne la partie habitation. Un palmier, un figuier et une treille plantée animent ce petit jardin très intime. Le chemin d'accès est en terre battue et la propriété n'est pas clôturée.

A mettre en valeur et à préserver

- Entretenir l'oliveraie qui participe de l'identité paysagère de cette bastide, éviter la mise en place de clôtures
- Préserver les arbres de hautes tiges : palmiers, figuiers, mûriers et autres arbres fruitiers
- Préserver le caractère naturel du chemin d'accès
- Préserver la treille et les plantes grimpantes

BASTIDE n°89 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : BH 38/39/40/41/42/79/80

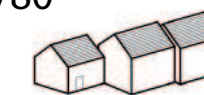
Lieu-dit : La Fontaine

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide en hameau, dans une chênaie

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : ouverte

Façade sud : ouverte avec treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Terrasse et treille côté façade sud

Serre appuyée sur le pignon est

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits

Menuiseries bois / Génoises à un ou deux rangs

Toitures à 2 pans / Tuiles canal en couverture

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées / Indépendantes

Destination

Remise, cabanon, cochonnier, serre, fontaine

Contexte paysager : intéressant

Chênes

Activités agricoles

Gîte rural

BASTIDE n°89 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine bâti et paysager

La fontaine

Enjeux patrimoniaux

Cette grande bastide comporte plusieurs bâtiments mitoyens les uns des autres qui forment une cour, avec une partie habitation et plusieurs dépendances. Les façades sont alignées, mais les pignons sont décalés pour suivre la pente naturelle du terrain. Les toitures sont en tuile canal avec deux rangs de génoise. Les façades ont conservé leur caractère traditionnel, seul un petit auvent en tuile perturbe cette cohérence. Une serre moderne de bonne facture est adossée au pignon Est, au sud une terrasse avec une treille anime la façade. Les menuiseries sont en bois peint.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver l'authenticité de cet ensemble bâti
- Conserver les toitures en tuiles canal et les génoises
- Préserver le rythme irrégulier des ouvertures sur la façade nord,
- Ne pas modifier les dimensions des ouvertures traditionnelles existantes, supprimer le auvent en bois couvert de tuile.
- Préserver la treille et la terrasse de la façade sud.
- Conserver les enduits de façade à la chaux aérienne
- Conserver les menuiseries en bois peint.

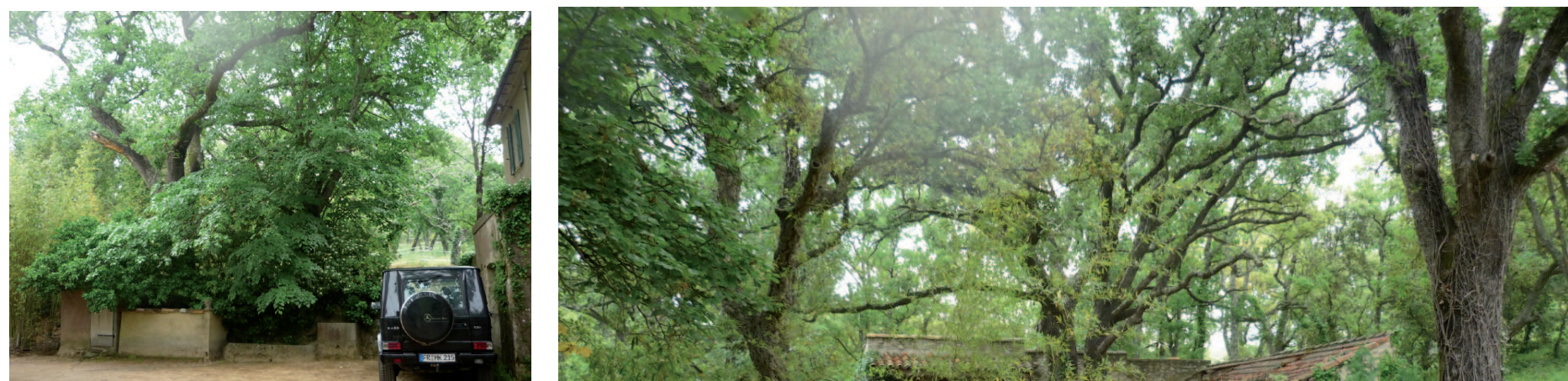
Enjeux paysagers

L'ensemble bâti organisé autour d'une cour est implanté dans une chênaie. La composition reste très simple avec plusieurs petits édifices (cochonnerie, poulailler, clapier, bassin, puits lavoir). La cour est revêtue d'une calade, un emmarchement permet de gravir les différences de niveaux du terrain. La propriété n'est pas close.

A mettre en valeur et à préserver

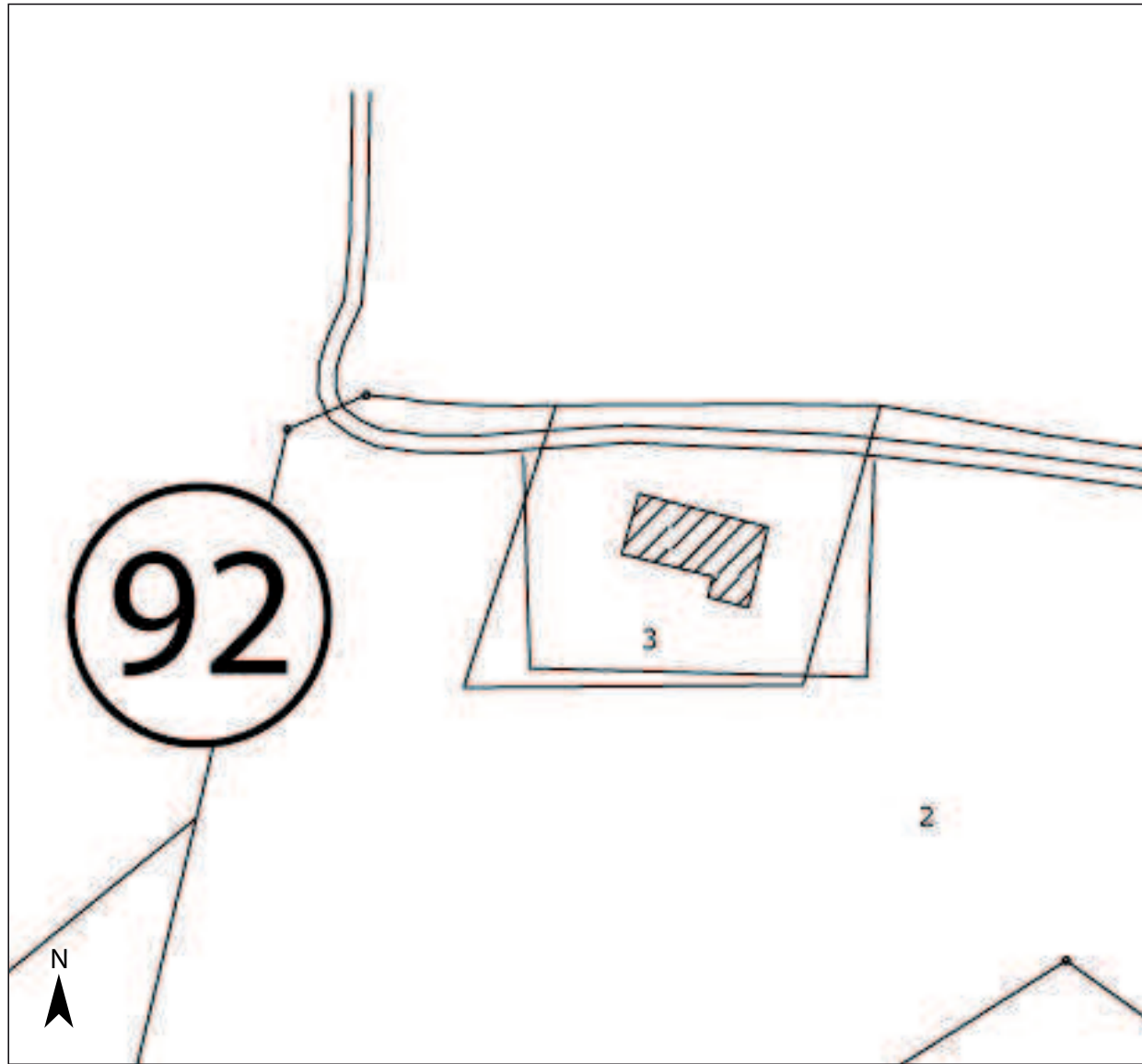
L'ensemble peut être considéré comme remarquable.

- Restaurer la calade de la cour
- Préserver et entretenir la chênaie
- Restaurer les petits édifices qui font la particularité du lieu
- Entretenir la treille plantée de la façade sud
- Conserver l'aspect naturel du chemin d'accès et éviter de clôturer la propriété.



BASTIDE n°92 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AS 3

Lieu-dit : Les Fondudes

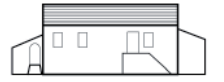
Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : n°21

Nom et nature : "Le Fond du Plan", Ferme

Gallo-Romaine



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide à pignons, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : fermée

Façade sud : ouverte avec ancienne treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Terrasse clos de murets et treille sur poteaux côté sud

Jardin planté clos de haies

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits à la chaux

Génoise à un rang

Tuiles canal en couverture / Menuiseries bois

Toitures à 2 pans et appentis

Annexes agricoles

Morphologie

Associées / Accolées

Destination

Grange, grenier, hangar bois, puits, lavoir

Contexte paysager : intéressant

Mûriers, vignes

Activités agricoles

BASTIDE n°92 - Catégorie 2 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti et paysager

La Garangue

Enjeux patrimoniaux

Il s'agit d'une petite bastide d'une grande simplicité implantée dans le vignoble. L'ensemble bâti est constitué d'une construction accueillant l'habitation et une grange, un appentis a été construit sur le pignon Ouest. Au sud un auvent soutenu par deux piles en pierre couvert d'une tôle ondulée protège une petite terrasse du soleil. Un puits et un lavoir accompagnent l'ensemble.

La toiture est en tuile canal avec un rang de génoise. Les façades présentent peu d'ouvertures. Elles sont disposées en fonction des besoins de lumière ou de ventilation. Les menuiseries et les volet sont en bois peint.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver le caractère rural de l'ensemble
- Conserver les toitures en tuile canal
- Lors d'une future opération de rénovation, il conviendra de supprimer la tôle ondulée du auvent et de remettre de préférence une treille sinon une toiture en tuile canal
- Préserver le bois pour les menuiseries extérieures
- Préserver l'ouverture de la grange et son arc tendu
- Restaurer le puits
- Conserver les enduits de façades qui protègent les maçonneries de moellons. Les enduits devront être refaits à la chaux aérienne colorée avec des sables ou avec des ocres.

Enjeux paysagers

L'ensemble bâti est situé à l'abris des regards derrière un écrin de verdure assez dense, émergeant des vignes. C'est cette intégration paysagère qui fait l'intérêt de cette petite ferme. L'accès se fait par un chemin de terre dans les vignes.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la simplicité des accès et le traitement perméable du chemin
- Préserver et entretenir l'écrin végétal autour de la bastide
- Préserver les vignes aux abords de la construction

BASTIDE n°93 - catégorie 2

RAMATUELLE - Vignes et bastides

Parcelle : AZ 430-431

Lieu-dit : Meissonnière

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : n°37

Nom et nature : "Motte de Villevielle", Motte castrale du Moyen-Age



Degré d'intérêt patrimonial : Intéressant

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide en longueur dans une pinède

Logis

Habitation du métayer

Façade nord : ouverte

Façade sud : peu ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Pas de mur de clôture / Terrasse ombragée au Nord et terrasse sur pilotis côté Sud de l'habitation

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits

Génoise à un rangs / Menuiseries bois

Tuile canal en couverture / Toiture à 1 et 2 pans, appentis et bergerie

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées

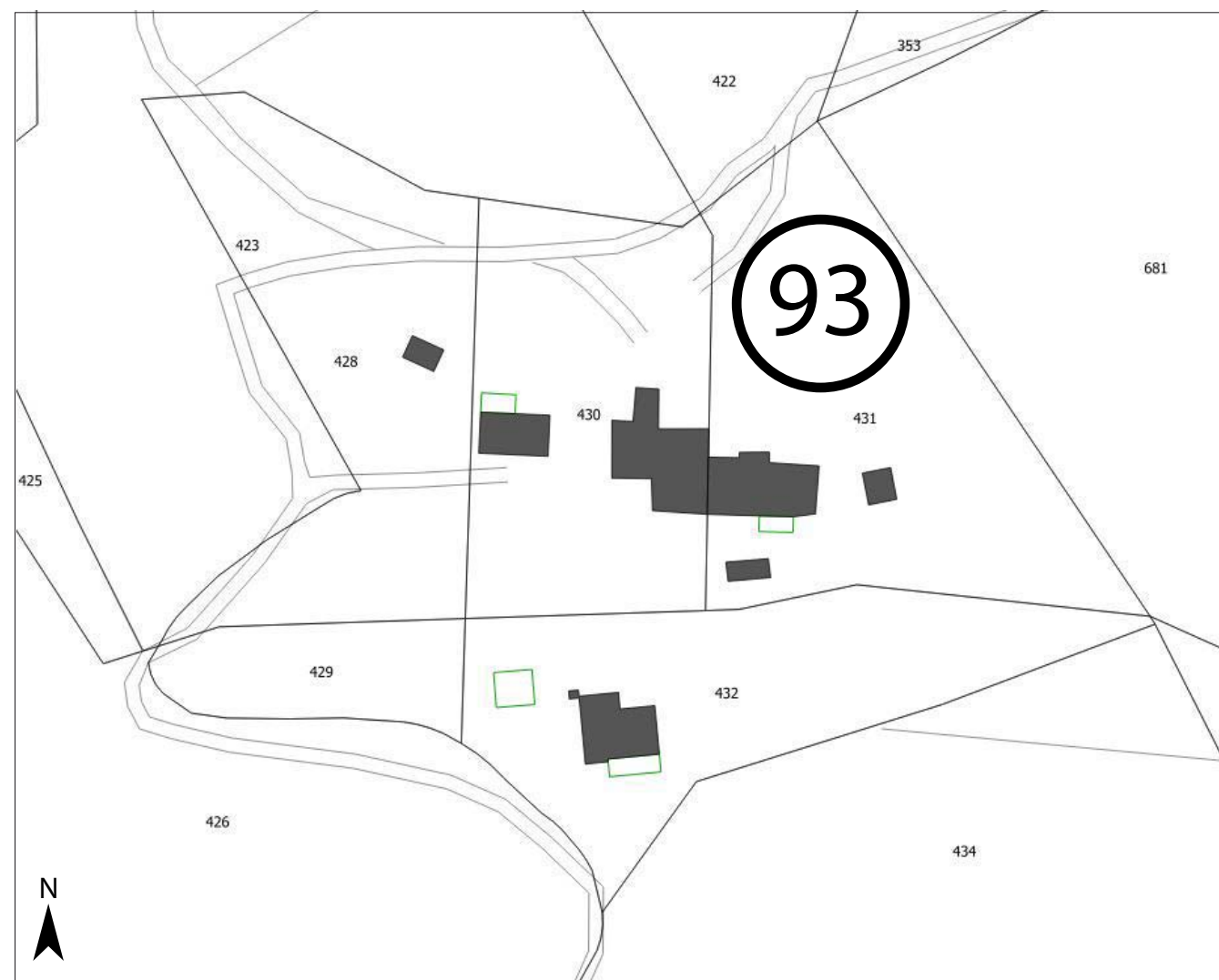
Destination

Ancienne bergerie / Hangar

Contexte paysager : intéressant

Pinède, Chêne vert, Arbousier, Murier blanc, Cyprès

Activités agricoles



Meissonnière

Enjeux patrimoniaux

Cette ancienne ferme est constituée de plusieurs bâtiments accolés comportant une maison d'habitation dont le volume, les proportions et les ouvertures sont caractéristiques du début du XXe siècle en Provence et présentant un intérêt patrimonial du fait de leur authenticité. Les toitures sont à un ou deux pans avec un rang de génoises. L'entrée de l'ancienne bergerie présente un arc tendu de qualité. Cependant, l'ensemble bâti souffre aujourd'hui de son hétérogénéité et du voisinage immédiat de bâtiments techniques inutilisés, à l'esthétique peu valorisante et modifiant le caractère de la construction.

A mettre en valeur et/ou à préserver

- Préserver le caractère rural de l'ensemble
- Conserver les toitures à simplement un rang de génoises. Les tuiles mécaniques peuvent être remplacées par des tuiles canal
- Préserver les matériaux bois des menuiseries des fenêtres
- Dans le cadre du changement de destination, la suppression du hangar est préconisée. La reconstruction du bâti devra s'opérer dans l'emprise existante avec une restructuration des volumes bâtis en fonction de la façade (hauteur et alignement) de l'habitation existante.
- Conserver et restaurer les enduits de façades qui protègent les maçonneries en moellons, en particulier ceux de la bergerie. Les enduits devront être refaits à la chaux aérienne colorée avec des sables et des ocres
- Préserver l'ouverture de la porte de l'ancienne bergerie et son arc tendu

Enjeux paysagers

Sur les hauteurs le long de la route des plages, cet ensemble bâti ouvert sur les vignobles, est adossé à la Pinède. La propriété non clôturée est accessible par un chemin en terre. Deux Cyprès accompagnent l'entrée de l'habitation.

A mettre en valeur et/ou à préserver

- Préserver la simplicité des abords en prairie
- Préserver les deux cyprès qui annoncent la construction
- Eviter la mise en place de clôtures qui refermeraient le paysage
- Les lignes et poteaux électriques et téléphoniques pourront être enfouis pour améliorer l'insertion dans le paysage

Préconisations architecturales

